

Immersion dans les usines BB de Lomé et d'Anfoin  
**CONTROLE ET QUALITE, LA FORCE D'UNE PRODUCTION CINQUANTENAIRE** P7

Après deux semaines de repos  
**LE PREMIER MINISTRE REDESCEND DANS L'ARENE** P2



# TR TOGOREVEIL



TR 133 du 16 janvier 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

*Le pari d'une actualité qui réveille*

## Enquête Exclusive

**GRANDES RÉVÉLATIONS SUR LES DÉPENSES DE PLUS EN PLUS FARAMINEUSES DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES AUX RETOMBÉES ENCORE INCERTAINES**

- D'où vient l'argent des marches de samedi ?
- Et quel autre usage judicieux Jean Pierre Fabre, Zeus Ajavon et Cie auraient pu en faire?
- Descente au cœur d'un «Business de la Rue » qui ne dit pas son nom **PP4&5**



**MARCHES HEBDOMADAIRES... L'ANC, LE FRAC ET LE CST ONT DÉPENSÉ PLUS DE 201 MILLIONS DE FRANCS CFA EN 3 ANS**

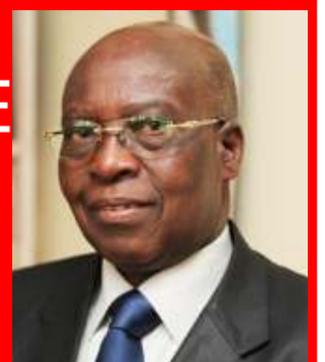


Suppression de la Fête du 13 janvier au Togo  
**FAURE GNASSINGBÉ LIQUIDE UN VIEUX CONTENTIEUX POLITIQUE, HISTORIQUE ET FAMILIALE** P2

Nouvelle tournure dans l'Affaire de tuerie des jeunes filles à Agoè  
**«DROITS DE L'HOMME BUSINESS» UNE AUTRE ARNAQUE DES AVOCATS-VAUTOURS DU CST** P3

Développement à la Base  
**FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE : DES SEANCES REGIONALES D'INFORMATIONS EN PRELUDE AU LANCEMENT DU FNFI** P3

Office Togolais des Recettes  
**UNE REFORME QUI AVANCE AVEC LA NOMINATION DU CANADIEN HENRI BYAKAPERI KANYIISEME COMME COMMISSAIRE GENERAL** P3



## Suppression de la Fête du 13 janvier au Togo FAURE GNASSINGBE LIQUIDE UN VIEUX CONTENTIEUX POLITIQUE, HISTORIQUE ET FAMILIAL



Le 13 Janvier 2014, n'a pas eu lieu, aucune manifestation officielle n'a marqué l'évènement comme à l'accoutumée. Le gouvernement explique cette décision inattendue dans un communiqué rendu public : « Dans le cadre de la consolidation de la réconciliation et de l'apaisement, des réflexions sont en cours en vue d'instituer une journée nationale de la réconciliation. La célébration chaque année de cette journée permettra aux Togolais de renouveler leur engagement à vivre ensemble dans la paix, la compréhension mutuelle et la cohésion. Cette année les manifestations et les commémorations officielles marquant habituellement le 13 janvier n'auront pas lieu. Cette date sera une journée ouvrable, placée sous le signe du recueillement », précise le communiqué du gouvernement.

Faure GNASSINGBE, après avoir progressivement dilué les fastes qui accompagnaient habituellement cette commémoration, pour en faire une journée de prière et de recueillement, a finalement réussi à « enterrer » cette fête à polémique, Célébrée par les militants du FPT, de l'époque, comme la fête de la libération nationale, la date du 13 Janvier marquait négativement plusieurs togolais qui s'en souviennent comme un jour de deuil, le jour où, le premier président démocratiquement élu du Togo, Sylvanus OLYMPIO, a été assassiné. Nous étions en 1963.

A l'annonce de cette décision, la première réaction officielle est venue de l'Union des Forces du Changement (UFC), le parti de Gilchrist OLYMPIO, le fils de l'ancien président. L'UFC, tout en saluant une fois encore « la mémoire de celui qui a conduit le Togo à la souveraineté internationale et dont le nom est gravé en lettres d'or dans nos cœurs et dans l'histoire », a pris acte de cette décision qu'elle encourage.

Ce qui paraissait impensable, voire même impossible, vient d'être fait. Par cet acte courageux, Faure GNASSINGBE vient ainsi de liquider un vieux contentieux politique et historique. Le 13 janvier, selon plusieurs analystes est le point de départ, la cause principale de l'aggravation d'une crise politique et sociale vieille de plus de quarante ans. Cette mesure d'une portée hautement politique est un véritable pas de géant et une étape rassurante vers l'apaisement et de la réconciliation. Ce geste qui a convaincu jusqu'aux détracteurs les plus impénitents du Président, prouve à suffisance que le locataire du Palais de la Marina marque une rupture totale avec la politique dont il a héritée lorsqu'il accédait au pouvoir en 2005. Son « lui c'est lui, moi c'est moi », parlant de son père, le Général Eyadema, est une réelle affirmation de différence dans la vision et les méthodes de gouvernance.

L'adhésion d'une forte majorité des togolais à sa politique, manifestement exprimée lors des dernières législatives de 2013, n'est qu'une juste récompense de cette audace politique dans une société togolaise très réceptive à ce genre de gestes « faure »

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire  
Hédzranawoé face Ets VINS  
D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

TIRAGE

4000 Exemplaires

LA COLOMBE

La Colombe

## Après deux semaines de repos LE PREMIER MINISTRE REDESCEND DANS L'ARENE

Après deux semaines de convalescence, depuis son retour au Togo, le Premier Ministre Arthème Séléagodji AHOMEY-ZUNU a repris service hier mercredi 15 janvier 2014. Cette reprise a été marquée par une audience que le Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE lui a accordée.

« Les deux hommes ont évoqué les dossiers en cours dans le cadre de la gestion quotidienne des affaires de l'Etat. Cette rencontre marque la reprise des activités du Premier ministre après plusieurs semaines d'hospitalisation en Europe », a déclaré M. Essodeina Pétchézi, Directeur de la communication de la Présidence de la République.

C'est donc la fin d'un congé involontaire pour cause de maladie qui a éloigné le locataire de la primature pendant près de trois mois, de fin octobre à mi janvier. Supputations, rumeurs dans la presse, nouvelles alarmantes, il a fallu un point d'information du Chef de l'Etat en conseil des ministres du 07 novembre 2013 pour éclairer et rassurer le peuple togolais : « Le Premier ministre a été évacué à l'étranger pour être opéré d'une péritonite faisant suite à une appendicite non découverte à temps ». C'est encore Faure GNASSINGBE qui fera l'annonce sa sortie d'hôpital, le 18 décembre devant les diplomates lors de la cérémonie de présentation de vœux. Depuis lors, les choses sont allées très vite et pendant que



certains l'annonçaient encore alité, Arthème Séléagodji AHOMEY-ZUNU recharge ses bottes et redescend dans l'arène.

Paul KATASSOLI

## Interview de Bill NANDABA, alias "Miss 13 janvier" " Je remercie beaucoup le Président Faure Essozimna GNASSINGBE pour avoir eu à prendre cette décision courageuse. Ce n'est pas facile "

*Il est un artiste pluridisciplinaire connu des accros de la musique sous le nom de Bill NANDABA, grâce à un tube dédié à la réconciliation et titré "Togo, mon pays". Politiquement, il est un fan du Président Eyadéma et son image a été longtemps associée aux festivités de la célébration du 13 Janvier. « Miss 13 Janvier », c'est le nom que lui reconnaissent les militants de l'ex-Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) et de nombreux autres togolais. A l'occasion de la suppression définitive de la célébration de cette date à polémique, TOGOREVEIL a approché l'artiste qui vient également de sortir en ce début du mois de janvier 2014, son album, riche, s'il vous plaît, de plus d'une trentaine de titres.*

TOGOREVEIL: Bill NANDABA Bonjour!

Bill NANDABA: Bonjour!

TOGOREVEIL : Vous êtes artiste, vous êtes également connu sous le nom de « Miss 13 janvier » et justement l'actualité nous rapporte un peu à cette date. Vous le savez cette année le gouvernement togolais a dédié que cette date soit simplement placée sous le signe de recueillement, il n'y aura plus de célébration. Quelle est votre sentiment ?

Bill NANDABA : Il faut dire que je remercie beaucoup le Président Faure Essozimna GNASSINGBE pour avoir eu à prendre cette décision courageuse. Ce n'est pas facile. Je sais qu'il aurait certainement rencontré pas mal d'embûches et de péripéties sur cette prise de décision. Mais, comme il a toujours lutté pour l'apaisement, pour la réconciliation, il a fallu qu'il ait le courage de prendre ladite décision pour que quelque part les choses aillent dans le sens souhaité. Mais c'aurait été moi à sa place que j'aurais eu beaucoup de mal.

Je serais même un peu déçu parce qu'au moment où le Président Faure Gnassingbé prend ce genre d'initiatives pour que tous les togolais s'assemblent, s'unissent, moi je ne vois pas pourquoi les branches de l'UFC devaient se diviser encore en ANC et que sais-je encore. Comme pour dire que le Président a mal fait de décider que le 13 janvier soit le contraire de ce qui était à l'époque. Vous savez, Papa a fait son temps et Papa n'avait pas tort. Il est bien vrai qu'à l'époque il fallait connaître une certaine réalité pour pouvoir prendre le pouvoir. Mais aujourd'hui, avec la CVR que notre Président a initié, chapeau à lui encore, vous voyez qu'il y a eu une réalité qui était voilée depuis belle lurette qui est sortie,



que ce n'était pas feu GNASSINGBE Eyadema qui avait tué Sylvanus OLYMPIO. C'était plutôt les Blancs. Nous connaissons cette chanson d'une sœur artiste togolaise, Afia Mala qui a dit « qui tue par l'épée, périt par l'épée », si Eyadema avait vraiment tué par épée, il ne devait pas dormir tranquillement. Les togolais le pleurent aujourd'hui, le regrettent aujourd'hui. Les morts ne sont pas morts, Feu Général Gnassingbé Eyadema est avec nous.

TOGOREVEIL : Alors pour vous le show, le spectacle du 13 Janvier avec votre déguisement, c'est bien fini ? Ou est-ce que vous comptez les réadapter à d'autres circonstances ?

Bill NANDABA : Oui, c'est bien fini mais moi je vis encore parce que je suis né un 13 janvier. Il fallait me demander pourquoi je porte « Miss 13 Janvier » ? Je suis né un 13 janvier et les événements du 13 janvier me réjouissaient énormément. C'était une double célébration. Mais il m'en reste au moins, (rire). Je dis au Président félicitation quand même pour cette décision courageuse. Ce pays appartient à nous tous, à toutes les ethnies. Et ce genre de décisions participe à la cohésion et à la réconciliation nationale. Qu'on ne parle plus de tel est kabléto, tel est lossoto, tel est vegbeto, tel est ife. Dieu a su avant de bâtir notre pays avec une diversité totale d'ethnies, de religions et que sais-je encore ? Nous sommes condamnés à vivre ensemble.

TOGOREVEIL : Nous restons avec ce mois

de janvier 2014, vous avez choisi le 09 janvier pour sortir votre album. Que dire de cette œuvre monumentale de plus de 30 titres et quel message à l'endroit des togolais ?

Bill NANDABA : D'abord je voudrais demander aux togolais de me soutenir parce que j'ai été très surpris lorsque j'ai sillonné tout le pays de Lomé à Oinkassé que les togolais ne m'appellent plus « Miss 13 janvier », qu'ils ne m'appellent plus Bill NANDABA mais plutôt « Togo, mon pays ». Ce morceau vraiment a marqué tous les togolais. Je l'ai enregistré en Chine avant même 2005, avant la mort du Président Gnassingbé Eyadema. Quand j'ai composé ce morceau pour la réconciliation, j'ai été surpris de voir tous les togolais l'aimer. C'est pour moi l'occasion de demander aux togolais de m'aider parce que j'ai repris encore ce morceau dans ce triple album de 34 chansons chantées en 9 langues, ewe, kabyè, kotokoli, ife, lossoto, français, chinois, moba, awoussa. Un peu comme pour dire, Bill est de partout. Cet album est en trois volumes de 12 titres, de 11 titres et de 11 titres. Maintenant comment parvenir à faire les clips vidéos ? Je tends la main à toutes les bonnes volontés qui voudraient bien m'aider. Je chante les problèmes de notre monde, je chante tout ce qui est de nature à corriger.

TOGOREVEIL : Merci et bonne chance

Bill NANDABA : C'est moi qui vous remercie

Propos recueillis par Patrick NIMA

## Développement à la Base

# FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE : DES SEANCES REGIONALES D'INFORMATIONS EN PRELUDE AU LANCEMENT DU FNFI



Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a entamé depuis mardi 14 janvier à Dapaong (environ 650 Km de Lomé) des séances régionales d'informations des communautés à la base sur le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI. C'est la première étape d'une tournée nationale d'une semaine prévue pour se poursuivre à Kara, Sokodé, Atakpamé et Lomé jusqu'au 20 janvier.

Le FNFI a été créé par décret pris en Conseil des ministres en décembre dernier et placé sous tutelle du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Il a un statut d'Établissement public à caractère financier avec pour mission de rendre accessibles les services financiers à tous, surtout les plus pauvres, par l'entremise des banques et des Institutions de microfinance - ce que l'on appelle le principe du 'faire-faire'.

Les séances régionales du Fonds National de la Finance Inclusive sont destinées à informer les populations à la base des

raisons de la création du Fonds, ses mécanismes d'intervention et ses potentiels bénéficiaires. Ces séances sont organisées en prélude au lancement officiel dudit Fonds prévu le 24 janvier prochain à Kara.

"En mettant en place un Fonds National de la Finance Inclusive, la vision ultime du gouvernement est de contribuer, de manière significative et déterminante, à repousser les frontières de l'exclusion financière, en mettant en œuvre un puissant instrument financier qui devra être une réponse institutionnelle forte aux contraintes spécifiques d'accès des populations surtout pauvres, aux services financiers de base", indique le ministre du développement à la base, Victoire TOMEGA-DOGBE.

"Il s'agit d'appuyer le secteur de la microfinance et autres institutions financières bancaires ou non, qui s'engagent résolument dans la proximité, dans la réalisation d'interventions spécifiques, à promouvoir dans la durée, la mise en place de mécanismes et

produits pertinents répondant aux besoins des couches les plus pauvres", explique Mme TOMEGA-DOGBE.

Le FNFI devra dans cette dynamique renforcer les capacités des prestataires de services financiers afin de lever les obstacles au financement des populations, zones, secteurs et activités marginalisés par le système financier global.

Son objectif est de toucher en 5 ans, environ deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, des activités génératrices de revenus, des micros, très petites, petites et moyennes entreprises.

Financé actuellement sur fonds propres de l'État, le FNFI compte à terme diversifier ses sources de financement en mobilisant des Partenaires Techniques et Financiers comme la BOAD, la BAD, la BIDC, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies qui ont déjà donné leur adhésion à ce nouvel instrument au service des populations.

Soulignons que le secteur de la micro finance s'est développé rapidement au Togo au cours des dix dernières années avec une clientèle qui est passée de 62 400 bénéficiaires en 1995 à 312 995 en 2004 puis à 1 333 934 au 30 juin 2013. Cependant, ces Systèmes de Financement Décentralisés sont inégalement répartis sur le territoire national, éloignant du coup les populations des services financiers de proximité du fait d'insuffisance de mécanismes d'accès à distance aux services financiers. Le FNFI devra prendre également en compte les questions de ressources à coûts raisonnables pour les crédits mais aussi la garantie des opérations sur les activités jugées risquées.

EK/ Kevin Dassa

## Office Togolais des Recettes UNE REFORME QUI AVANCE AVEC LA NOMINATION DU CANADIEN HENRI BYAKAPERI KANYISEME COMME COMMISSAIRE GENERAL



Depuis hier, 15 Janvier 2014, l'Office Togolais des Recettes est dans sa phase d'actualisation la plus active avec la nomination et la présentation officielle, en conseil des ministres, de son Commissaire général. Le premier responsable de l'OTR est désormais connu, il est canadien d'origine et répond au nom de Henri BYAKAPERI KANYISEME. Sa nomination fait suite à un appel à candidature. C'est donc un étranger, comme nous l'annoncions dans la dernière parution de votre journal TOGOREVEL qui a été choisi suite à l'appel à candidature lancée par le gouvernement togolais.

En parcourant cet article que notre rédaction a consacré à l'Office Togolais des Recettes - une réforme très attendue et destinée à renforcer les capacités de mobilisation des douanes et des impôts, principales régies financières de notre pays - certains de nos lecteurs nous ont fait parvenir leurs réactions, qui pour nous reprocher un jugement hâtif sur une réforme seulement en cours de réalisation, qui pour saluer le fait que nous tirons la sonnette d'alarme sur ce qu'ils redoutent, eux aussi comme une nouvelle forme de colonisation économique ou une atteinte à la souveraineté de nos États, le Togo n'étant pas en la matière le premier pays qui fait l'option de cette réforme. Notre analyse qui a déploré le fait que cet office soit en passe d'être probablement dirigé par un Commissaire Général de nationalité étrangère, a été considérée comme une attaque personnelle contre le Ministre Adji Otèth AYASSOR, ministre de l'économie et des finances, chargé de la mise en œuvre de cette délicate mission. D'autres y ont vu un acte de réticence contre l'avènement de l'OTR.

Nous saisissons donc l'occasion de cette nouvelle année et de la nomination du Commissaire général de l'Office pour réaffirmer une fois encore notre soutien et celui d'une bonne majorité des togolais à ces réformes. Dans l'article à polémique, nous écrivions ceci : « Le Togo est en chantier et ouvert à plusieurs réformes, dont les plus importantes sont d'ordre démocratique, politique, économique et sociale. Face aux concluantes et progressives transformations de nos sociétés, de nos villes et institutions, on ne peut que saluer et encourager le Président Faure GNASSINGBE à poursuivre avec audace et discernement ces différentes mutations. Sur le plan économique l'une des plus audacieuses et ambitieuses de ces réformes est la création de l'Office Togolais des Recettes, OTR. L'avènement de cet office à partir de la fusion des Directions Générales des Douanes et des Impôts, permettra à l'État d'améliorer les performances de ces deux régies financières et surtout d'assurer une plus grande transparence, dans la mobilisation des recettes pour l'État. Une nécessité largement partagée par tous. »

Notre analyse n'avait donc rien de personnelle contre le Ministre Adji Otèth AYASSOR dont nous ne doutons pas des compétences et capacités à gérer son portefeuille et cette mission. Notre inquiétude qui reprend la crainte partagée par nombre de togolais attentifs à ce dossier, se fonde sur la capacité ou l'incapacité des togolais à diriger l'OTR. Entre exigences de bailleurs de fonds et l'exigence de compétences et expériences togolaises avérées dans ce domaine, la vérité sur la nomination au poste de Commissaire général est bien quelque part. Ce n'est peut-être pas le plus important aujourd'hui, car la réforme en elle-même est porteuse de germe d'espoir pour les autorités et les populations togolaises. Et le plus important c'est que l'OTR, soit un succès au Togo. La route du développement et la lutte contre la pauvreté dans notre pays passent forcément par toutes ces réformes démocratiques et économiques. Le Chef de l'État s'y engage avec force et courage avec le soutien d'une bonne majorité de ses compatriotes. Et nous y adhérons.

Germain POULI

## Nouvelle tournure dans l'Affaire de tuerie des jeunes filles à Agoè

# « DROITS DE L'HOMME BUSINESS », UNE AUTRE ARNAQUE DES AVOCATS-VAUTOURS DU CST

C'est au bout de 48 heures de débats que la dernière audience des assises portant sur l'affaire des assassinats des jeunes filles à Lomé a livré son verdict. Le principal accusé Smliya Kpatcha ainsi que Bruno Amah ont été condamnés à la perpétuité. Kpiki Sama Paphaël a écopé de 28 ans de peine de prison. Idrissou Moumouni et le Pasteur Antonio Dos Anjos Monteiro de l'Eglise adventiste du 7e jour ont été purement et simplement acquittés. Aujourd'hui, le procès a eu lieu et les responsabilités situées. Sous réserve du pourvoi en cassation introduit par Me Afok KATAKITI, conseil de AMAH Bruno, les parents des victimes peuvent faire le deuil de leurs enfants et passer à autre chose. Mais pour d'autres encore, l'heure n'est pas encore à la satisfaction car il faut remonter la chaîne pour appréhender d'autres auteurs et commanditaires.

C'était d'ailleurs l'objet de la conférence de presse organisée par le Conseil, nouvellement constitué, de AMAH Bruno hier mercredi au Centre Communautaire de Bè. On pouvait y voir les avocats-vautours du Collectif Sauvons le Togo, Me AJAVON Zeus, KPANDE Adzare et Gil Benoit AFANGBEDU, auxquels vient s'ajouter Me AMEGAN. Nous ne leur dénonçons pas le droit de se constituer pour M. AMAH qui mérite d'être défendu dans cette affaire à laquelle il dit ne pas être mêlé. Cependant, ce qui nous a choqué et que nous déplorons, c'est une fois encore, la promptitude avec laquelle ces vautours se sont saisis des allégations de torture de M. Kpiki Sama. Certes la torture est condamnable et aucun être humain ne devrait y être soumis quel que soit sa faute. Mais au nom de quel principe et de quelle conscience ces avocats se saisissent-ils de ces allégations quand on sait qu'en 2012, aux temps forts de ces meurtres, ils avaient produits un rapport sur l'état des droits de l'homme au Togo ; rapport dans lequel ils n'ont pas fait cas de ces tueries. Nous avons, par un article, dénoncé cette injure à la vie humaine, mais ils n'ont pas, jusqu'à ce jour exprimé le moindre regret.

Nous ne serions aucunement offensés que des avocats fassent leur travail, diligente même des enquête pour la manifestation de la vérité, pour que justice soit faite. Mais quand des hommes politiques en toges, bien cachés derrière leur cagoule de défenseurs de droits de l'homme, versent dans l'escroquerie et

la politisation à outrance de toutes les affaires dans lesquelles ils s'invitent sans gêne pour offrir leur service d'agitateur médiatique, il y a péril en la demeure.

Comme pour dire que la torture est pire que la mort ces trois avocats crachent volontiers sur les dépouilles de la douzaine de jeunes filles mutilées et assassinées pour prendre la défense d'un criminel chez qui la justice à retrouver des dizaines de slips de femmes ensanglantées et qui a reconnu le fait et décrit son mode opératoire. Défendre comme, ils le font, Smliya Kpatcha, un criminel décrit comme un psychopathe, en évoquant la torture et en la présentant comme le crime et la violation la plus horrible des droits de l'homme, a davantage meurtri les familles des jeunes filles assassinées et choqué l'opinion. Ajavon Zeus et compagnie ne font pas partie de ces avocats qui se refusent de défendre certains dossiers jugés trop puants. C'est leur droit. Mais ce que l'opinion attend d'eux c'est tout simplement de respecter la vie humaine, la mémoire de ces jeunes filles dont les assassinats sont révoltés tous les togolais.

Ces trois avocats et les nouveaux venus dans ce dossier disent tenir un filon pour renflouer leurs caisses. On ne crache pas sur l'argent, l'adage est bien connu et qui les intéresse, c'est de faire leurs affaires sur le dos du justiciable ébranlé par la sentence des juges de la Cour d'Assise.

Tout comme dans les affaires d'atteinte à la sûreté de l'État et d'escroquerie internationale, leur stratégie est bien connue et consiste à pomper de l'argent à leurs clients. Ils organiseront des marches de protestation en leur nom, porteront l'affaire à la Cour de justice de la CEDEAO pour un résultat qui sera bien mince comparé aux folles dépenses auxquelles ils soumettront leurs clients dans une affaire qu'ils savent pertinemment ne pas pouvoir gagner. Kpatcha Gnassingbé, Agba Bertin, Pascal Bodjona et bien d'autres en ont déjà fait les frais. Les parents de tous leurs anciens clients les décrivent comme des félins qui savent flairer la bonne odeur de l'argent.

La famille de AMAH Bruno est averti car ces avocats ont prouvé à suffisance qu'ils ne sont intéressés que par les gros sous. Ils feront beaucoup de bruits pour pas grand résultat.

Patrick NIMA

## Enquête Exclusive

## Grandes révélations sur les dépenses de plus en plus faramineuses des manifestations publiques aux retombées encore incertaines

## MARCHES HEBDOMADAIRES... L'ANC, LE FRAC ET LE CST ONT DEPENSE PLUS DE 201 MILLIONS DE FRANCS CFA EN 3 ANS

- D'où vient l'argent des marches de samedi ?
- Et quel autre usage judicieux Jean Pierre Fabre, Zeus Ajavon et Cie auraient pu en faire ?
- Descente au cœur d'un « Business de la Rue » qui ne dit pas son nom

Selon des sources proches de l'ANC, du FRAC et du CST, le samedi 11 janvier 2014, les trois entités réunies ont atteint la 192<sup>e</sup> manifestation de rue depuis la fin de la présidentielle de mars 2010. Une autre marche est prévue à l'occasion du premier anniversaire des incendies de grands marchés de Kara et de Lomé et de l'opération dénommée les Derniers Tours de Jéricho. En trois ans et dix mois, cette frange de l'opposition aurait passé le plus clair de son temps dans les rues de Lomé, à la plage et sporadiquement dans quelques autres villes de l'intérieur du pays. Organiser autant de marches dans les rues de Lomé, n'est pas une mince affaire. Cela coûte cher et les leaders de l'ANC, du FRAC et du CST ne manquent pas d'occasion pour le rappeler à leurs généreux et forcés donateurs. L'année dernière lors d'une tournée européenne pour la mobilisation des fonds, Me AJAVON Zeus et Abass KABOUA mendiaient pratiquement auprès de la diaspora une assistance financière pour la poursuite de ce qu'ils appellent la mobilisation populaire dans les rues. Dans une vidéo qui a fait le tour du monde sur You Tube, ces deux personnalités expliquaient aux togolais de la diaspora toute l'énergie financière que le CST et ses leaders déversaient dans les rues de Lomé chaque semaine.

**« Organiser une marche, ça coûte cher et c'est beaucoup d'argent »**

Ce sont là les déclarations des sieurs Abass KABOUA et AJAVON Zeus devant les togolais de la diaspora, quelques mois avant l'organisation et la tenue des Derniers Tours de Jéricho. Selon nos recoupements, une marche du FRAC ou du CST a un coût moyen qui varie entre huit cent mille francs (800 000 F CFA) et un million trois cent mille francs (1 300 000 F CFA). Lors des rassemblements plus importants comme ceux des 12 ; 13 et 14 juin 2012 à Deckon, ce montant se multiplie par quatre voir cinq. Les principales charges qui font gonfler le budget se résument essentiellement au transport des troupes de marcheurs (exactement comme autant du RPT), à la motivation des jeunes activistes (alcool, excitants et autres frais), à l'achat de popeline, l'impression des T-shirt, la location de sonorisation, les frais de communication (déplacement, téléphone, location de voiture avec mégaphone, appui presse), installation de podium et apatam, etc.

Sur les 192 marches organisées en bientôt quatre ans, le CST et avant lui l'ANC et le FRAC ont dépensé en moyenne 201 millions de francs CFA. Une somme faramineuse qui laisse perplexe dans un pays africain

comme le nôtre, où habituellement on estime que l'opposition n'a pas les moyens.

**Qui finance ces marches hebdomadaires et ces manifestants professionnels ?**

Il n'y a plus aucun doute là-dessus, les manifestations publiques coûtent de plus en plus chères. Qu'elles soient culturelles, commerciales ou politiques, il y a des charges minimales auxquelles aucun organisateur n'échappe. Les manifestants, ces véritables activistes et acteurs de ces événements politiques de rues sont devenus de vrais professionnels. Ils excellent dans l'art de la provocation et de la violence sur les forces de l'ordre et les autres usagers de la route, il leur arrive régulièrement d'abimer les lieux publics qu'ils occupent. Tous ces excès et risques ne sont pas gratuits.

Il ne s'agit donc plus de ces militants de l'opposition, qu'on disait volontaires qui au nom d'une certaine quête de liberté et de démocratie répondaient aux appels (rares et irréguliers) de l'opposition au début des années 90. Avant avril 2012 et la création du CST, les leaders et les manifestants du FRAC, vite essouffés par la fatigue et les charges d'organisation, s'étaient résolus à prendre du repos, quand les avocats de certains milliardaires impliqués dans l'affaire d'escroquerie internationale ont repris le flambeau du monopole de la rue avec la naissance du CST et surtout de l'argent frais pour remotiver les marcheurs professionnels. Les avocats du CST, avocats de défense dans une certaine affaire d'escroquerie, obtinrent de leurs clients des millions, beaucoup de millions pour organiser des marches de contestations sensées précipiter leur libération. Jean DEGLU, cofondateur du Front Sage avec les trois autres avocats qui dirigent désormais le CST, décrivait la situation qui prévaut au CST en ces termes « si vous donnez de l'argent ils pourront même organiser des marches en votre faveur et vous tailler des droits de l'homme spéciaux sur mesure ».

A côté de ces riches personnes mêlées jusqu'au cou dans cette ténébreuse affaire d'escroquerie internationale, la diaspora a été également mise à contribution. « Même si la moisson n'a pas été du tout ce qu'on attendait des togolais de la diaspora, ils ont entendu notre appel et ont également contribué à la mobilisation », précise cette autre source qui est rentrée d'une tournée il y a quelques mois. Comme source de financement de ces manifestations de rues, des leaders proches de l'ANC et du CST



évoquent une éventuelle contribution des « nana-benz » du grand marché de Lomé, une contribution sur laquelle de sérieux doutes planent. Depuis quelques années les « nana-benz » et surtout leurs héritières sont plus acquises à la cause du pouvoir, certaines héritières tiennent d'ailleurs de grands rôles dans le nouveau parti créé par le Président de la République.

Au demeurant, il est apparu clair que les principaux bailleurs de fonds des marcheurs du CST sont les personnes impliquées dans l'affaire d'escroquerie internationale. Leur libération sous condition à la veille des élections législatives du 25 juillet 2013, a fait changer le cours des manifestations du FRAC et du CST. Très peu de manifestants se donnent la peine de poursuivre l'épopée urbaine de l'opposition. Sans argent, les dernières manifestations ressemblent à de petits rassemblements impopulaires. Une situation que d'autres analystes placent plutôt sur le compte de la banalisation à outrance des manifestations publiques.

**L'absurde banalisation des manifestations publiques par le FRAC et le CST**

Au Togo, on marche pour un oui ou pour un non, le constat a été fait par tous, y compris Mme Patricia HAWKINS, ancien ambassadeur des USA au Togo, qui a pris soin à la fin de sa mission de le rappeler aux leaders de l'opposition et du FRAC en particulier. Depuis la présidentielle de mars 2010, outre la revendication absurde d'une victoire plus qu'improbable de Jean Pierre FABRE à la présidentielle en question, les manifestations publiques ont connu leur banalisation la plus absurde avec des marches récurrentes, des mots d'ordre farfelus et des concepts que

le ridicule ne tue pas. Les droits de l'homme se mêlent à la politique et les personnes impliquées dans certaines affaires, notamment celle dite de l'escroquerie internationale, inondent le CST de moyens financiers pour mieux transposer la bataille juridique dans la rue. Du concept « Faure doit partir » aux « Derniers Tours de Jéricho » en passant par la « désobéissance civile » et la descente dans les rues « des femmes nues du CST », le Togo en a vu de toutes les couleurs avec le CST.

**De nouvelles manifestations pour marquer le premier anniversaire des « Derniers Tours de Jéricho » et des incendies des marchés de Kara et de Lomé**

Ces incendies criminels qui avaient coïncidé avec le début et la fin de l'opération du CST nommée « Derniers Tours de Jéricho » (manifestations prévues dans plusieurs villes du Togo les 10, 11, 12, Janvier 2013) ont porté un coup dur à l'économie togolaise, ils ont surtout affaibli dans leurs affaires les commerçants et commerçantes qui ont perdu plus de 6 milliards de francs CFA dans les fumées que la justice togolaise attribue, en attendant le procès, à un groupe de personnes organisées et proches de l'opposition, notamment de sa frange la plus dure, le CST.

Quel était le vrai sens de ces derniers tours et quel lien présumé entre les incendies des marchés de Kara et de Lomé et cette opération présentée comme la dernière qui devrait ébranler le pouvoir du Président Faure Gnassingbé ? Plusieurs interrogations subsistent et seul le procès, très attendu, pourra situer l'opinion. En attendant cette frange de l'opposition se défend à son tour,

crie son innocence et dénonce plutôt des personnalités proches du président Faure Gnassingbé comme étant les commanditaires de ces incendies. Ce rapport publié par le CST en novembre 2013, on le sait tous, n'apporte aucun élément de preuve tendant à faire réorienter la procédure. Au contraire, des indiscrétions indiquent que des leaders du CST négocieraient en sourdine pour que les plaintes déposées pour diffamation par certaines personnalités impliquées dans ce rapport, soient tout simplement retirées. Ces nouvelles manifestations programmées hier par le CST, s'inscrivent dans une logique qui a suffisamment montré ses limites. Ces marches dont l'inutilité n'est plus à démontrer, sont un gâchis financier et une mauvaise exploitation des mobilisations.

**201 millions aurait favorisé une meilleure implantation politique nationale et une meilleure exploitation de cette jeunesse constamment déversée dans la rue**

En attendant la suite judiciaire des incendies, le CST est toujours dans les rues de Lomé, en train de griller quelques centaines de billets chaque week-end. Ces sommes d'argent qui se révèlent finalement faramineuses et qui auraient pu permettre de faire des tournées d'information, de sensibilisation pour une bonne implantation dans les villes et villages des autres régions du Togo. Ces régions sont de plus en plus sous le charme du parti UNIR qui ne perd aucune occasion pour se rapprocher des populations.

Plusieurs sondages préélectorales et les résultats des dernières législatives ont suffisamment montré que le CST n'est connu qu'à Lomé et dans certaines contrées

Suite de la page 4



dans la région maritime. Et pourtant, c'est sous sa bannière que certaines formations politiques ont choisi d'aller aux élections du 25 juillet 2013. La leçon à tirer des résultats de ce scrutin c'est que, s'agiter dans les rues et sur les radios à Lomé, n'est pas forcément la recette pour être populaire. Le CST a été un cheval perdant et cela, les cadres qui le dirigent devraient véritablement prendre conscience pour laisser désormais seuls, face à leur destin politique, les leaders et militants qui ont choisi de faire de la politique leur activité pour atteindre le pouvoir. Les marches hebdomadaires ne sauraient être l'activité politique majeure d'un assemblage de partis politiques et d'organisations de la société civile affiliées.

L'inutilité des manifestations publiques est d'autant plus avérée depuis la prise de fonction des députés de la 5e Législature de la 4e République. Le débat à partir de ce moment est censé

quitter la rue pour l'Assemblée Nationale.

D'un autre point de vue, plusieurs leaders de l'opposition s'indignent de la corvée hebdomadaire à laquelle sont constamment soumis ces manifestants qui se sont fait de moins en moins nombreux depuis que les financements se sont amenuisés. « Quel gâchis ! Je serai à la place des dirigeants du CST, que je mettrai toute cette jeunesse découverte qu'ils mobilisent sur des projets de développement, surtout avec cet argent investi dans les préparatifs de ces manifestations qui ont lassé tout le monde, y compris à notre niveau, au sein même de l'opposition. C'est devenu un business pour ces leaders qui ne peuvent plus arrêter. Malheureusement tout cela a contribué à enlever aux manifestations publiques leur véritable sens », s'indigne ce leader d'un des plus jeunes partis de l'opposition togolaise. Comme quoi, l'excès de tout est nuisible. Et la liberté de manifestation ne fait pas l'exception.

La Rédaction

## Entretien avec M. Robert DUSSEY, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République togolaise

“ Notre Gouvernement entend imprimer une nouvelle dynamique à la diplomatie togolaise et l'engager ... à s'impliquer davantage dans les actions visant le développement du pays ”

*Depuis quelques années, la diplomatie togolaise se fait de plus en plus active sur la scène internationale. Le passage du pays au Conseil de Sécurité des Nations Unies, deux mandats consécutifs pour Faure GNASSINGBE à la Présidence de l'UEMOA, plusieurs nouvelles accréditations d'ambassadeurs, ouverture de nouvelles ambassades dans les pays émergents et la dernière, l'ouverture de l'Ambassade du Togo en Angleterre ; les actes ne manquent pas pour prouver cette nouvelle jeunesse de la diplomatie togolaise. En poste depuis le 23 septembre 2013, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République togolaise, M. Robert DUSSEY, nous détaille les aspirations diplomatiques de son pays. Il entend mettre l'accent sur le développement du Togo, notamment à travers les investissements directs étrangers, ainsi que sur la sécurité dans le Golfe de Guinée, la nécessaire intégration régionale et le renforcement des relations avec la France. Il évoque également la présidence togolaise du Conseil de sécurité des Nations unies, la situation en République centrafricaine et l'engagement de son pays au sein de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).*



**La Lettre Diplomatique : Monsieur le Ministre, en charge du portefeuille des Affaires étrangères et de la Coopération depuis le 23 septembre 2013, vous avez plaidé en faveur « d'une diplomatie offensive et innovante qui permettra de drainer (...) tous les avantages de la coopération internationale ». Comment définiriez-vous vos priorités dans cette perspective ?**

**M. Robert DUSSEY :** Je dirai que notre engagement en faveur d'une diplomatie offensive et innovante qui permettra de drainer (...) tous les avantages de la coopération internationale s'inscrit dans la nouvelle vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, qui consiste à faire de la diplomatie togolaise un véritable outil de développement. Pour atteindre cet objectif, notre Gouvernement entend imprimer une nouvelle dynamique à la diplomatie togolaise et l'engager, en dehors de sa fonction traditionnelle de représentation, à s'impliquer davantage dans les actions visant le développement du pays, notamment à travers l'attraction des investissements directs étrangers, la recherche de financements innovants et de partenariats porteurs. Dans cette optique, les actions du Gouvernement seront orientées vers l'approfondissement des partenariats traditionnels ainsi que l'ouverture vis-à-vis des pays émergents. Concrètement, notre Gouvernement restera mobilisé en vue :

- de soutenir activement la construction de grands ensembles régionaux
- d'ouvrir et renforcer son cercle de coopération à de nouveaux partenaires économiques et commerciaux, notamment les pays émergents à travers un réseau diplomatique plus dense et plus dynamique ;
- de promouvoir le recrutement de cadres togolais dans les institutions régionales et internationales, notamment dans les sphères de décision.

**LLD : Lors de votre visite à Paris le 17 octobre 2013, le renforcement de la coopération économique entre le Togo et la France a figuré au cœur de votre entretien avec votre homologue français, M. Laurent Fabius. Quelles sont les initiatives prévues à cet égard ? Dans quels autres domaines souhaiteriez-vous voir s'intensifier les relations bilatérales ?**

**R.D. :** Je viens à l'instant de parler de l'approfondissement des relations avec nos partenaires traditionnels, et vous n'êtes pas sans savoir que la France est un partenaire historique qui a apporté et continue d'apporter au Togo un concours précieux dans sa marche vers le développement. Il s'agira évidemment de renforcer davantage ce partenariat exemplaire. Parlant d'initiatives dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre le Togo et la France, je rappelais, il n'y a pas longtemps, que le Togo aspire à l'émergence d'ici peu. A cet effet, le Gouvernement a, avec l'aide de ses partenaires, élaboré un document qui est un bréviaire de développement intitulé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) ». Ce document stratégique décline plusieurs axes d'actions, notamment le développement des infrastructures de transports ; le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ; le renforcement de la gouvernance ; la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable, etc. Il va donc de soi que la coopération avec nos partenaires, et donc avec la France,

doit s'inscrire dans la logique de ce document qui est un recueil des réponses à nos besoins de développement. Concrètement, il s'agira de discuter avec le Gouvernement français et de lui soumettre des projets qui répondent à nos besoins de développement. En dehors de l'économie, notre souhait est de voir nos relations s'intensifier au plan politique. La France faisant partie des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, nous croyons fermement que la qualité de nos relations va transcender le cadre bilatéral pour rejaillir de façon positive sur le cadre multilatéral au sein de cette institution universelle. Les relations culturelles et techniques devront suivre le même rythme, car nous pensons que le poids culturel de la France et son expertise dans plusieurs domaines peuvent être d'un grand atout pour le Togo.

**LLD : A l'invitation du Président François Hollande, le Président Faure Gnassingbé a pris part au sommet pour la paix et la sécurité en Afrique qui s'est tenu les 6 et 7 décembre 2013. Quelles sont vos attentes concernant les enjeux de cette rencontre ? A l'aune de l'intervention française au Mali, quelle analyse faites-vous du rôle de la France en Afrique au plan sécuritaire ?**

**Diplomatie**

**R.D. :** Les crises et les conflits récurrents en Afrique ont mis à mal les efforts de développement entrepris par les pays africains en vue d'assurer le bien-être de populations du continent. Conscients de cette situation qui singularise particulièrement l'Afrique, et en vue de s'approprier la gestion de ces crises, les dirigeants africains ont, entre autres, élaboré une Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS) et entrepris de rendre opérationnelle la Force Africaine en Attente. Au dernier sommet de l'Union Africaine en mai dernier (2013 Ndlr), il a été décidé la création d'une Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux crises (CARIC), en vue de faire face à des situations d'urgence. Ce que les Africains attendent du Sommet de l'Elysée, c'est l'affirmation renouvelée du partenariat qui s'est révélé très efficace entre la France et l'Afrique dans le domaine particulier de la paix et de la sécurité sur le continent. L'Afrique attend également de ce Sommet le renforcement de l'appui de la France et de la communauté internationale aux efforts en cours en faveur de la paix et la sécurité sur le continent. A cet égard, permettez-moi de souligner, pour m'en féliciter, en abordant ainsi la deuxième volet de votre question, le rôle primordial joué par la France en intervenant militairement au Mali pour mettre hors d'état de nuire les groupes criminels qui sévissaient dans la région. Ce faisant, la France a réaffirmé l'attachement qu'elle a toujours porté à notre continent, et la convocation de cette rencontre de haut niveau, la première du genre, est la parfaite illustration de l'intérêt que la France porte au rétablissement de la paix et la sécurité partout dans le monde et particulièrement en Afrique.

**LLD : Premier pays à avoir déployé des troupes au Mali, au sein de la MINUSMA, le Togo maintient une forte présence militaire dans ce pays. A la lumière du dénouement récent de l'opération « Hydre », comment analysez-vous la persistance d'une menace terroriste au nord du pays ? A travers quels autres mécanismes se manifeste la contribution de votre pays à la stabilisation du Mali et, plus largement, de la région ?**

**R.D. :** Fidèle à sa politique de paix et de sécurité pour tous et attachant un grand prix au principe de l'intégrité territoriale des Etats, le Togo a toujours été disponible à apporter sa contribution pour la sécurisation et la stabilisation des pays en crise ou en conflit en Afrique et partout ailleurs. Pour le cas du Mali, nous nous félicitons de notre forte présence militaire au sein de la MINUSMA et nous nous réjouissons de l'amélioration considérable de la situation sécuritaire qui a permis à ce pays de retrouver son intégrité territoriale et d'organiser, dans des conditions satisfaisantes, l'élection présidentielle dont les résultats ont été acceptés par tous. Mais les derniers développements dans ce pays nous rappellent la fragilité de la situation sécuritaire qui nous commande de rester toujours vigilants et engagés à apporter notre contribution pour le bon déroulement de l'opération « Hydre » afin que le Mali retrouve définitivement une paix et une stabilité durables. Le Togo estime, à cet effet, qu'en dehors des opérations militaires qui ont permis de maîtriser les groupes terroristes, il conviendrait de faire usage d'une diplomatie qui prône le dialogue et la concertation entre toutes les parties

La suite à la page 6

Suite de la page 5

prenantes afin d'aboutir à des solutions consensuelles. Il faudrait également œuvrer pour une mobilisation du groupe des donateurs en vue d'apporter une aide conséquente au Gouvernement malien dans ses efforts de reconstruction du pays.

**LLD. : Membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies le Togo a contribué à l'adoption de la résolution prévoyant la création d'un appui à une force sous-régionale en République Centrafricaine. Comment qualifieriez-vous la portée de cette décision ? Comment votre pays, plus largement, l'ensemble de la sous-région, peuvent-ils intervenir en vue d'enrayer la crise que traverse la Centrafrique ?**

**R.D. :** Le Togo, se fondant sur les principes fondamentaux des Nations unies qui sont, entre autres, la coexistence pacifique, la souveraineté des Etats et le respect de l'intégrité territoriale, proscrit l'usage de la force dans ses relations avec l'extérieur et privilégie le dialogue et la négociation comme moyen de règlement des conflits. A cet égard, notre pays, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a pris l'engagement d'œuvrer pour l'efficacité du travail de cet organe et la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. Pour cette raison, le Togo, durant son mandat, a activement contribué à l'adoption de plusieurs résolutions dont la 2121 visée par votre question et qui concerne la République centrafricaine. Pour nous, l'adoption de cette résolution est une étape importante et déterminante pour le succès du processus qui doit conduire à la restauration de la paix dans ce pays.

Cela démontre également notre ferme volonté et notre entière détermination à trouver des solutions rapides et efficaces à la crise en République centrafricaine en vue d'éviter qu'elles s'amplifient et s'étendent à toute la région.

Nous continuerons d'apporter notre appui, en collaboration avec les autres pays de la sous-région, aux efforts et aux différentes initiatives de la communauté internationale, notamment des pays de l'Afrique centrale et des autorités centrafricaines en vue de garantir une paix durable dans ce pays.

**LLD. : A l'occasion de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, où le Togo achève son mandat de membre non-permanent, le Président Faure Gnassingbé a, de nouveau, mis en exergue, en mai 2013, la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée. Comment la concertation internationale a-t-elle progressé face à cet enjeu ? Comment s'organise la coopération à l'échelle régionale dans ce domaine ?**

**R.D. :** La piraterie maritime constitue de nos jours une sérieuse menace à la sécurité régionale et internationale. En effet, la piraterie et les actes illicites de tous genres ont pris, ces dernières années, des proportions alarmantes dans le Golfe de Guinée (GG), en raison du développement du trafic maritime marchand et surtout de la découverte et de l'exploitation du pétrole aux larges des côtes. Pour venir à bout de ce fléau, plusieurs concertations au plan international et régional ont eu lieu. Il convient de rappeler, à ce sujet, que la communauté internationale par le biais du conseil de sécurité des Nations unies a adopté respectivement deux résolutions, notamment les résolutions 2018 et 2039 des 31 octobre 2011 et 29 février 2012 relatives à cette problématique de la piraterie et de l'insécurité maritimes. Au plan régional, une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée a été adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG) lors du sommet de Yaoundé le 25 juin 2013. Il s'agit :

- du Code de conduite concernant la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre ;

- du Memorandum d'entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée.

La question de la piraterie maritime reste évidemment un problème transfrontalier qui nécessite non seulement des mesures nationales mais une synergie d'efforts entre différentes nations de la sous région. C'est dans cette approche que le centre de surveillance de la Base navale de Lomé collabore avec ceux du Bénin et du Ghana. Le Togo a également initié des exercices pour tester l'interopérabilité des centres de surveillance du Bénin, du Ghana et du Togo sur la piraterie. L'initiative de la création de la Zone maritime « E », qui regroupe le Bénin, le Niger, le Nigeria et le Togo, constitue un effort de référence de la sous-région.

**LLD. : Dans le cadre du sommet de Dakar qui s'est déroulé le 24 octobre 2013, le Togo a passé le relais de la présidence tournante de l'UEMOA au Bénin. Quel bilan faites-vous de l'action de votre pays en faveur de l'intégration régionale ? A l'image de la présence à Lomé de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) qui célèbre en 2013 son 40ème anniversaire, comment qualifieriez-vous le rôle de votre pays tant que plateforme financière régionale ? Au delà, comment est appelée à se manifester la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité instituée par l'acte additionnel adopté lors du sommet de Dakar ?**

**R.D. :** Le Président de la République, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, a été désigné à la tête de l'Institution sous régionale par ses pairs au Sommet de Bamako en 2011. Il a, dans la lignée de ses prédécesseurs, apporté des innovations au sein de l'Union, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la paix et de la sécurité ainsi que sur le plan économique et financier et, enfin, sur le plan institutionnel. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, il a

été mis en place un panel de haut niveau dirigé par le Président de la République du Niger, S.E.M. Issoufou Mahamadou, qui a proposé des pistes de solutions au déficit de production agricole dans la sous région. Sagissant de la paix et de la sécurité, ce volet a été piloté par le Président de la République du Sénégal qui a fait un excellent travail qui a débouché sur l'élaboration d'un document d'orientation et un projet d'acte additionnel instituant une politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Parlant de l'aspect financier et économique, le Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara, a dirigé un panel de haut niveau chargé de réfléchir, d'une part, sur la recherche d'énergie renouvelable pour permettre aux populations d'avoir accès à une énergie en quantité et en qualité et à coût réduit, et d'autre part sur l'accélération des mécanismes de mise en œuvre des réformes notamment des directives sur les finances publiques et l'aviation civile. Par ailleurs, il a été aussi mis en place un panel de haut niveau sur la vision 2020, qui doit réfléchir sur l'avenir de l'UEMOA au-delà de cette date. Enfin, au plan institutionnel, un code de déontologie et d'éthique a été élaboré à l'endroit des dirigeants des organes de l'Institution et l'entrée en vigueur du principe de la rotation des Etats membres à la tête de l'Institution permettant aux ressortissants des Etats membres de postuler librement à des postes vacants. Le Togo se réjouit de la présence sur son territoire de la BOAD et des retombées économiques engendrées par cette Institution sous régionale et des immenses progrès enregistrés au fil du temps pour tous les Etats membres. En sa qualité d'Etat de siège, le Togo accueille favorablement toutes les belles initiatives entreprises par la BOAD, notamment le projet de construction d'une cité à Baguida qui va certainement embellir le paysage de Lomé et apporter un confort certain aux agents de l'Institution. Cette présence donne une grande visibilité à notre pays dans la sous région, en Afrique et ailleurs. Le Protocole institue une politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité ; il vient renforcer les mécanismes existants en la matière et consolider la solidarité entre les peuples de la communauté.

**LLD. : L'Union Africaine célèbre en 2013 le 50ème anniversaire de sa création. Que symbolise pour vous ce cinquantenaire ? Quelles doivent être, selon vous, les prochaines étapes de la construction africaine ?**

**R.D. :** La création de l'Organisation de l'Unité Africaine, le 25 mai 1963, que nous commémorons avec enthousiasme, a été le fruit des sacrifices consentis de haute lutte par d'éminentes personnalités africaines et d'ascendance africaines, avec courage et dévouement pour canaliser les différents mouvements de lutte, dont l'objectif ultime était de libérer l'Afrique de toutes les formes de domination et de discrimination. La célébration des cinquante ans de l'OUA/UA offre une occasion unique d'exalter le panafricanisme et la renaissance africaine qui nous donne une vision d'une Afrique unie et prospère. Elle symbolise la longue marche de l'Afrique vers l'intégration et le développement et nous interpelle sur nos actions et nous invite à une brève analyse rétrospective de nos réalisations, des défis encore nombreux à relever afin d'envisager ensemble avec clairvoyance et détermination les enjeux des cinquante prochaines années, dans un monde qui ne laisse plus la place à l'hésitation et à l'aterrissement. Des avancées fort remarquables ont été enregistrées mais nous devons garder à l'esprit et ne pas perdre de vue que le chemin à parcourir reste encore long et les embûches à surmonter considérables. En effet, le continent africain, à bien des égards, n'arrive pas à concilier la recherche de la paix et les efforts de développement. Maintes régions restent encore ravagées par des conflits violents auxquels s'ajoutent, dans bien des cas, des politiques de développement pour la plupart issues de la période coloniale et inadaptées au contexte social et culturel africain. Cette triste réalité de notre continent doit nous amener à réfléchir et à privilégier une démarche consensuelle et coordonnée, à mutualiser la souveraineté de nos Etats, à mettre en œuvre les instruments de gestion et de prévention des conflits pour une véritable intégration économique de nos pays et la promotion d'une vie meilleure pour nos citoyens. Rien ne sera donc facile pour notre continent au cours des cinquante prochaines années. L'Afrique ne manque pas d'atouts (ressources naturelles et humaines). Ces atouts sont des facteurs essentiels dont il conviendra pour l'Afrique de traduire en un développement harmonieux et assumer sa part de responsabilité dans le processus de création de richesses dans le monde. L'Afrique doit saisir les possibilités offertes et tirer partie des conditions nouvelles qui se présentent. Elle doit également mettre en place des politiques qui lui permettent de maximiser son avantage comparatif et opérer les changements structurels nécessaires qui s'imposent. A cet effet, l'Afrique dispose déjà des instruments pertinents tels que le Plan d'Action de Lagos, le Traité d'Abuja, le NEPAD qu'il s'agira de fédérer pour enrichir le Programme d'action 2063 qui sera à l'échelle continentale un mécanisme capital pour les générations d'africains du futur.

L'Afrique offre désormais plusieurs motifs d'optimisme. La croissance économique est de retour pour notre continent au moment où la récession et la stagnation menacent dangereusement des pays jadis considérés comme à l'abri de tout danger. Mais, cette embellie, pour se pérenniser et offrir de réelles perspectives de développement et de bien-être pour nos populations, des efforts supplémentaires s'imposent à nous, notamment la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, une gouvernance politique et économique efficiente, la promotion de la femme, l'autonomisation des jeunes, la lutte contre la corruption, l'aménagement d'un cadre favorable pour le développement avec un secteur privé dynamique et une société civile participative.

Source : La Lettre Diplomatique n° 103

# Contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire

## EAD-TOGO LANCE SA NOUVELLE TECHNIQUE CULTURALE



L'Entreprise Agricole le Duo (EAD -Togo) a rendu publique sa nouvelle création, il y a tout juste une semaine, à Assahoun, localité située à 50 km au Nord-Ouest de Lomé. Il s'agit de la culture en pot. Une technique culturale innovante apte à résister aux changements climatiques et qui pour se pratiquer n'a pas besoin d'un grand espace. Pour réussir la culture urbaine encore appelée culture en pot, il faudrait disposer de pots à base d'argile, du compost, de la terre et des intrants biologiques.

Par exemple, une personne qui habite une maison, pourra utiliser sa dalle comme son espace de culture. Il y installe des pots préalablement préparés ainsi que les semences de choix ; et le tour est joué. Au bout de quelques semaines, grâce à un arrosage et un suivi réguliers, l'agriculteur urbain dispose de ses produits maraîchers. Selon la quantité produite, il pourra commercialiser les produits ou en réserver pour la consommation familiale. C'est une agriculture sans risque car tous les intrants (engrais, pesticides, etc) sont écologiques et biologiques. Ils sont fait à base d'oignons, d'ails, et de champignons.

"Nous sommes habitués à manger des produits chimiques, mais la culture en

pot est une solution alternative pour réduire la consommation des produits chimiques et du coup, elle contribuera à la réduction de beaucoup de maladie", a souligné Seth Adokanou, directeur technique de Entreprise Agricole le Duo (EAD-Togo).

"Ce n'est pas cher, c'est à la portée de tous les togolais", précise-t-il. Avant de rappeler que "L'utilisation de ce type de culture présente plusieurs avantages à savoir : la maîtrise de l'eau, l'un des handicaps en milieu rural ; la gestion de l'espace ; une production à 100% biologique, une solution contre la malnutrition".

Selon lui, des femmes du canton de Bolou (Tsévié) après avoir expérimenté la culture en pot, font des témoignages intéressants. Elles estiment même que ce type de culture est plus rentable que la pratique traditionnelle.

Rappelons que EAD-TOGO est une entreprise agricole spécialisée dans les prestations de services agricoles ; elle est opérationnelle sur le terrain depuis 1999. Elle apporte une expertise agricole en matière de création, de suivi / entretien et réhabilitation des plantations (teck, vergers, etc.) et des fermes d'élevage. Son siège est à Assahoun.

Anderson AKUE

## FAÏCHA Pressing

### Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)  
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO



**Nos atouts :**

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*





Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

## Immersion dans les usines BB de Lomé et d'Anfoin

# CONTROLE ET QUALITE, LA FORCE D'UNE PRODUCTION CINQUANTENAIRE



Depuis plus d'une semaine, l'Etat togolais, par l'entremise d'un comité interministériel de contrôle des structures de production d'eau, livre une guerre sans merci aux unités de production illégale d'eau. Comme un hasard, c'est aussi le moment choisi par la Brasserie BB Lomé pour offrir aux journalistes, une immersion dans ses usines de Lomé et d'Anfoin, à la découverte des normes de qualité et des garanties sécuritaires des produits BB. Pour Jacques EJIMBI, Directeur Commercial et Marketing à la BB Lomé, « Cette rencontre est en même temps une réponse et une planification. Une réponse à la remise en cause de la qualité des produits BB-Eau Vitale en novembre. Planification car la BB fête ses 50 ans et à cette occasion, la BB s'ouvre au public pour les visites d'usines ».

C'est par une présentation portant sur la qualité dans les usines de la Brasserie BB Lomé qu'a débuté cette journée du 09 janvier.

La qualité qui est le souci premier de la BB Togo est contrôlée sur toute la chaîne. Des fournisseurs aux produits finis. Entre la Brasserie BB et ses fournisseurs, le partenariat est basé sur un contrôle régulier et des

engagements-qualité.

Que ce soit dans le processus de production de la bière, des boissons gazeuses ou de l'Eau Vitale, la BB procède à des contrôles microbiologiques et physico-chimiques pour certifier de la qualité de ses produits.

Les contrôles se font en interne, de façon journalière et périodiquement, par trimestre, au niveau de l'Institut National d'Hygiène (INH) et du Laboratoire de l'Université de Lomé. Avec l'appui de ses partenaires, à savoir Coca-Cola, Eku et Guinness qui accordent une grande importance à la qualité des produits, la BB fait analyser ses produits dans des laboratoires en Afrique du Sud et en France.

**League of Excellence Guinness 2010 et 2012, ISO 9001, le fruit d'un travail de qualité**

Toute cette batterie de mesure de contrôle de qualité a, à ce jour, porté des fruits à l'échelle africaine et internationale. En 2010 et 2012, la BB Togo a été classée 1ère en production de la bière Guinness en Afrique et 3ème mondial en 2012. Ce qui a abouti à la distinction League of Excellence Guinness. La BB-Togo a aussi reçu la

Certification ISO 9001 en 2012, confirmée par un audit de suivi en Septembre 2013. Pour l'année 2014, BB Lomé postule pour la Certification ISO 22000.

**L'usine BB Lomé : De gros investissements pour une meilleure production**

La découverte de l'usine BB Lomé s'est faite à travers les salles de Brassage, de fermentation et de gaz, de filtration et de conditionnement. Partout, c'est un équipement de pointe, assez cher, qui est utilisé pour une meilleure production de qualité. Pour la salle de Brassage, le renouvellement des équipements, en juin 2013 a coûté 8 milliards de francs CFA à la BB Lomé. Pour enlever les mauvaises bouteilles dans la salle de conditionnement, la BB Lomé a investi pas moins de 500 millions pour acquérir la machine de tri.

Il faut noter que toute la chaîne de production est entièrement automatisée. La présence humaine se limite au contrôle. Aucun contact, ni avec la bouteille, ni avec le liquide.

**Usine d'Eau Vitale d'Anfoin : Des contrôles réguliers pour une eau de qualité.**



Pour l'exploitation de l'eau, la Brasserie BB a installé son usine de production d'Eau Vitale à Anfoin. Dans une bâtisse sécurisée, la BB procède au prélèvement d'eau par forage sous le contrôle de la Togolaise des Eaux (TdE) qui procède au relèvement des cubages mensuels. L'eau ainsi prélevée est acheminée dans la zone de production pour filtrage, embouteillage, et emballage. Ici encore, le maître-mot de la production c'est le contrôle de la qualité. Un contrôle qui est effectué en interne grâce aux postes de mirage des bouteilles vides et pleines au Labo qui procède aux analyses physico-chimiques et microbiologiques. Ces tests sont appuyés par des analyses en externe à l'INH et au Laboratoire de l'Université de Lomé. L'usine Eau Vitale de BB est l'une des deux sociétés nationales disposant d'un agrément délivré par un Comité interministériel et d'une autorisation de mise sur le marché qui est renouvelée chaque année.

**La centrale de traitement des eaux usées de la BB Lomé, un investissement de 1,5 milliards de francs CFA**

La Brasserie BB Lomé est, à ce jour, la seule usine au Togo à ne pas

déverser des eaux polluées dans les rivières. Elle dispose à cet effet, sur son site d'Agoè, d'une centrale de traitement des eaux usées. D'un investissement de 1 milliard 500 millions, cette centrale traite et élimine des eaux polluées, 95% de leurs charges polluantes avant de les déverser dans la rivière d'Agoè Adjougba. Ce centre de traitement des eaux usées est une première au Togo.

En 50 ans d'existence, la Brasserie BB Togo a engrangé des victoires grâce à son engagement dans la recherche perpétuelle de la qualité. Cependant, son histoire n'a pas été qu'un long fleuve tranquille. Elle a eu à faire face à certains incidents tel celui du lot d'Eau Vitale 0,5 litre du 11 novembre 2013, les cas de présence de corps étranger dans une bouteille de Pils par un consommateur, plainte relayée par l'ATC et le cas de rouille sur les goulots de bouteilles. Mais des tests effectués par l'Institut National d'Hygiène les 02 et 04 décembre 2013 prouvent que ces incidents n'ont aucun effet sur la santé du consommateur. L'engagement est alors pris pour plus de contrôle qualité pour le bonheur des consommateurs.

**Paul KATASSOLI, de retour d'Anfoin pour TOGOREVEL**

## Mise en place de la Coalition Nationale pour la Formation et l'Emploi des Jeunes

# UN ATELIER DE RESTITUTION DU RAPPORT D'ETUDE ORGANISE LA SEMAINE DERNIERE



Une centaine d'acteurs du secteur privé et parapublic, le secteur public, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile ainsi que les différents représentants des ministères sectoriels ont pris part à un

atelier d'une journée, le 09 janvier 2014. Ouvert par la Ministre Victoire TOMEGA-H-DOGBE du Développement à la Base de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes, cet atelier a permis de restituer le rapport d'étude pour la mise en place d'une Coalition Nationale pour la Formation et l'Emploi des Jeunes (CNFEJ).

Le marché de l'emploi au Togo comme dans d'autres pays africains est marqué par un chômage ample et persistant des jeunes. Selon ce rapport, 28,6% des jeunes sont concernés par le chômage et le sous-emploi. Le marché du travail est aussi affecté par une structure démographique caractérisée par la jeunesse de la population, et les produits du système d'enseignement technique et professionnel qui sont en inadéquation avec les besoins réels de l'économie. La CNFEJ est alors un espace de partenariat novateur à dimension stratégique qui traduit la volonté des autorités du pays à faire face avec beaucoup plus de vigueur et d'efficacité aux défis portant sur les facteurs de vulnérabilité des jeunes, de la précarisation et

de menaces à la cohésion sociale liés au chômage des jeunes. Selon la ministre, la CNFEJ est non seulement un cadre de concertation des acteurs, mais aussi un cadre de partage d'expériences, d'animation des dispositifs, d'harmonisation des stratégies et de mobilisation des ressources. « Il s'agit à travers cette initiative de lever les obstacles à la promotion de l'emploi des jeunes et définir dans un cadre partenarial les conditions optimales d'efficacité pour l'accroissement de l'impact des politiques et programmes dans le domaine de l'emploi des jeunes. », a souligné Mme Victoire TOMEGA-H-DOGBE.

Le PNUD appuie le gouvernement togolais dans la mise en place de cette coalition, une plateforme qui vient s'ajouter aux nombreuses initiatives, le PFOVONAT, AIDE, PAIRJA, PRADEB sur le plan opérationnel ainsi que le FAIEJ, l'ANPE et ANPGF sur le plan institutionnel pour faire régresser considérablement le chômage des jeunes.

**Londou KAWANA**

## VOEUX 2014: “NOUS AVONS LA PLUS FORTE POTENTIALITE DE DEVELOPPEMENT...”



*La tradition a été respectée cette année encore dans le cadre des présentations des vœux. Face au personnel, le Directeur Général a annoncé les bases de la dynamique qui caractérisera l'année 2014.*

Par téléconférence, les agents de TOGO TELECOM établis sur toute l'étendue du territoire ont participé à la cérémonie de vœux qui s'est déroulée au siège de TOGO TELECOM.

Après la minute de silence en mémoire des employés disparus, la parole a été donnée aux responsables des agences de l'intérieur. Les uns et les autres ont présenté leurs vœux de santé et remercié la Direction Générale pour l'effort entrepris afin de permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions.



Prenant la parole, le Délégué du Personnel a, à son tour, présenté les vœux au nom du personnel et réitéré l'engagement du personnel à redoubler d'effort afin d'améliorer le rendement. Le représentant de la Direction Générale a renchéri en soulignant la non atteinte des objectifs malgré la réalisation de plusieurs projets allant dans ce sens. Il a donc

assuré le Directeur Général de la mobilisation du personnel pour l'exécution de la politique insufflée.



Répondant à tous, le Directeur Général a remercié ses interlocuteurs pour la peine et les efforts consentis afin de maintenir TOGO TELECOM sur le bon cap. Ses remerciements sont allés particulièrement aux agents sollicités à des « heures impossibles » afin d'assurer la continuité du service. Selon le Directeur Général, 2014 sera encore une opportunité de grandir. En effet, le nouvel organigramme va

permettre à l'Opérateur Historique d'atteindre plus efficacement les objectifs à travers un meilleur rendement de son personnel. Pour cela, plusieurs formations sont prévues afin de renforcer les compétences au niveau de chaque poste sans exception. Ceci ajouté au fait que tout est possible avec la persévérance, TOGO TELECOM devrait faire un grand pas en 2014. “Nous avons, aujourd'hui, la plus forte potentialité de développement en nous basant sur l'élément principal de croissance : Internet”, a –t-il déclaré. En clair, les moyens sont réunis pour offrir du service de qualité aux clients et la balle est donc dans le camp de chaque employé. La cérémonie a pris fin sur les salutations d'usage.